

Rapport annuel d'accessibilité 2018

Voirie, bâtiments communautaires et transports urbains

1 – Bilan des travaux de voirie et d'aménagement des espaces publics réalisés en 2018 en faveur de l'accessibilité

En 2018, la communauté d'agglomération de l'Albigeois, compétente en matière d'entretien et d'aménagement de voirie, a poursuivi ses investissements (3 211k€) en faveur des personnes à mobilité réduite en consacrant une partie de ses ressources à l'amélioration de l'état de la voirie :

ALBI

- **Rue Suzanne Lenglen** : mise en accessibilité des trottoirs et création d'un parking : montant des travaux 155 100 €.
- **Aménagement RD100** : mise en accessibilité des trottoirs, création d'une voie de déplacements doux mixte, création d'un giratoire : montant des travaux 858 800 €.
- **Rue docteur Bouissières** : mise en accessibilité des trottoirs et rénovation voirie : montant des travaux 124 700 €
- **Avenue Franchet d'Esperey** : mise en accessibilité des trottoirs, montant des travaux : 70 100 €.
- **Rue du Marranel** : mise en accessibilité des trottoirs et rénovation voirie : montant des travaux 238 900 €.
- **Rue Frédéric Mistral** : mise en accessibilité des trottoirs et rénovation voirie : montant des travaux 25 600 €.
- **Rue Lucie Aubrac** : réfection des revêtements de trottoirs en enrobé : montant des travaux 16 900 €.
- **Rue Maréchal Foch** : réfection des revêtements de trottoirs en enrobé : montant des travaux 131 800 €.
- **Rue Fragonard** : réfection des revêtements de trottoirs en enrobé : montant des travaux 73 300 €.

ARTHES

- **RD97** : Création de trottoirs et requalification de la voirie : montant des travaux 712 000 €.

CARLUS

- **Rue de l'Ecole** : réfection des trottoirs : montant des travaux 16 600 €.

CUNAC

- **Grand Rue** : mise en accessibilité du trottoir : montant des travaux 8 600 €.

MARSSAC SUR TARN

- **Rue Tonimarié** : mise en profil urbain et création de cheminements doux : montant des travaux 105 500 €.
- **Rue du Nord** : Mise en profil urbain : montant des travaux 220 300 €.

PUYGOUZON

- **Lotissement Sainte-Catherine** : mise en accessibilité des trottoirs : montant des travaux 26 400 €.

ROUFFIAC

- **Rue des Noyers** : mise en profil urbain : montant des travaux 46 800 €.

SAINT JUERY

- **Rue Massol et impasse Tellier** : mise en conformité des trottoirs et rénovation des rues : montant des travaux 240 000 €.
- **Rue Thomas** : mise en conformité des trottoirs et rénovation de la rue : montant des travaux 140 000 €.

2 – Bilan des travaux 2018 de l'agenda d'accessibilité programmée des bâtiments communautaires

Conformément à l'agenda d'accessibilité programmé des bâtiments adressé à monsieur le préfet le 25 septembre 2015, l'Agglomération a réalisé le programme des travaux prévisionnels, comme suit :

Travaux réalisés en 2018 :

- Mise en place d'une signalétique commune à l'ensemble des sites ERP communautaires.
- Pour l'espace aquatique Atlantis :
 - Aménagement des cheminements extérieurs (rénovation de la ligne de guide).
 - Aménagement de l'éclairage au droit du poste d'accueil.
 - Aménagement de la hauteur des équipements utilisés par le public.
 - Amélioration de la signalétique pour circuler dans le bâtiment.
 - Aménagement de la douche PMR.
- Pour la direction générale :
 - Aménagement d'une signalétique extérieure pour accéder à la direction générale.

BATIMENT	TRAVAUX	CATEGORIE	TYPE
DIRECTION GENERALE SERVICE SAINT JUERY	Fait	5 ^{ème}	W
MEDIATHEQUE AMALRIC	Fait	3 ^{ème}	S
MEDIATHEQUE SAINT JUERY	Fait	5 ^{ème}	S
MEDIATHEQUE LESCURE	Fait	5 ^{ème}	S
LUDOTHEQUE Cantepau*	Fait dans le cadre du diagnostic de la maison de quartier	2 ^{ème}	L, X, S
ESPACE AQUATIQUE ATLANTIS	Fait	1 ^{ère}	X.N.PA
ESPACE AQUATIQUE TARANIS	Fait	3 ^{ème}	X.PA
SERVICES MOEPT, ASSAINISSEMENT MOISSAN - ALBI	Devis transmis au propriétaire GFI pour exécution	5 ^{ème}	W
PLH, RAM (immeuble Marty)*	Fait dans le cadre du diagnostic CCAS	5 ^{ème}	W, N
ESPACE INFO MOBILITE	Fait	5 ^{ème}	W
STEP LA MADELEINE	Fait	5 ^{ème}	L
CENTRE DE COLLECTE DES DECHETS (ZONE ACCEUIL)	Fait	5 ^{ème}	W
CHENIL (ZONE ACCEUIL)	Fait	5 ^{ème}	W

*La mise en accessibilité ne relève pas de l'agglomération (bâtiment propriété et majoritairement occupé par les services de la ville d'Albi / CCAS)

3 – Bilan des actions et travaux réalisés en 2018 pour les transports urbains en faveur de l'accessibilité

En 2018, la communauté d'agglomération de l'Albigeois, autorité organisatrice des transports urbains, a poursuivi ses investissements et assuré une offre de service en faveur des personnes à mobilité réduite :

Renouvellement des bus

Le parc de la régie de transports urbains se compose de 36 bus, 3 véhicules de transports à la demande (TAD) et 3 véhicules de transports pour personnes à mobilité réduite (TPMR).

En 2018, 4 bus standards ont été commandés (deux livrés et deux en cours de fabrication)

Un véhicule de TPMR a été également été remplacé (prévu sur le budget 2017)

Système d'information voyageurs

Le système d'aide à l'exploitation déployé depuis 2014 équipe désormais l'ensemble des véhicules.

Tous les bus sont équipés de l'annonce sonore et 29 bus du dispositif visuel. Le passager est informé visuellement (bandeau lumineux) et par haut-parleur : arrêt, ligne, destination, prochain arrêt, temps de parcours.

15 bornes d'informations voyageurs au sol sur les arrêts les plus fréquentés ont été installées. Ce dispositif permet d'informer l'usager en temps réel du prochain passage des bus, du retard éventuel et toute information relative à l'état du réseau. Les arrêts équipés : Place Jean-Jaurès, Lices Pompidou, Hôpital, Parking du Séquestre, Gare Albi-ville, Ecole des Mines, parking Caussels, Mazars, Andrieu, Lannes.

8 écrans d'informations à l'intérieur des bus ont été installés. Ils permettent de suivre son parcours, d'afficher des informations sur le réseau de bus et de la communication institutionnelle.

Le service Google Maps intègre le réseau des transports urbains de l'Agglomération. Il permet de connaître son temps d'attente à l'arrêt de bus et de préparer son déplacement quelle que soit sa position sur l'agglomération: arrêt de bus le plus proche, ligne(s) de bus à emprunter, horaires de passage, temps de parcours

Le service d'alertes SMS gratuit mis en place en 2015 compte désormais plus de 1000 abonnés. Ce service permet aux usagers d'être informés de toute perturbation sur la ou les lignes de bus qu'ils ont pour habitude d'emprunter.

Aménagement de quais bus

Le programme 2018 comprend 21 points d'arrêts.

MAZARS, SAINT-MARTIN, ARSONVAL, MILLIASSOLE, BONAPARTE, ATLANTIS, LYCEE FONLABOUR, PORTES D'ALBI, MONTPLAISIR (Saint-Juéry) PENDARIES (Le Séquestre), PAULINE KERGOMARD (Lescure) et ECOLE MAIRIE (Marssac).

Le montant pris en charge par le service transports urbains (hors budget voirie) pour 2018 s'élève à 108 000 € HT.

Agenda d'accessibilité programmée (Ad'AP)

La communauté d'agglomération a élaboré en 2015 son agenda d'accessibilité programmée (Ad'AP) de transport en lien avec les services gestionnaires de voirie, les autres autorités organisatrices présentes sur le territoire et la présente commission intercommunale d'accessibilité.

Les arrêts prioritaires sont définis par le décret n°2014-1323. Ils doivent répondre à au moins l'une des conditions suivantes :

- 1°/ être situés sur une ligne structurante d'un réseau de transport public urbain ;
- 2°/ être desservis par au moins deux lignes de transport public ;
- 3°/ constituer un pôle d'échanges ;
- 4°/ être situés dans un rayon de 200 mètres autour d'un pôle générateur de déplacements (PGD) ou d'une structure d'accueil pour personnes handicapées ou personnes âgées.

Sur le territoire des 16 communes de l'agglomération, on recense :

Réseau 2018/2019	Nombre de points d'arrêts	Arrêts « prioritaires »
	437	187
Dont accessibles en autonomie	189 (43%)	140 (75%)
Dont accessibles avec accompagnement	104 (24%)	17 (9%)
Dont non accessibles	144 (33%)	30 (16%)

Il reste donc 47 points d'arrêt à mettre en conformité.

Service TPRM

Le service de transport pour personnes à mobilité réduite (TPMR) fonctionne du lundi au samedi de 8h30 à 12h00 et 13h00 à 18h30. Il est assuré par 3 véhicules spécialement aménagés. Plus de 300 adhérents bénéficient de ce service de porte à porte qui a réalisé plus de 9000 voyages au cours des douze derniers mois.